



Concours d'affiches international

"Agis pour tes droits"
2010

Dossier d'accompagnement



Sommaire

Préambule → P3

Règlement → P4

Le thème de l'édition 2010 → P7

Les dix droits fondamentaux → P8

Quelques outils faciles à construire, à utiliser → P9

La composition de l'affiche → P11

Un exemple d'affiche 2010 → P15

Des ressources → P16

La sélection et l'exposition locale → P18

Fiche de présentation de l'affiche → P 21



Préambule

Lors du Congrès de Bordeaux, en 2009, les Francas ont souligné, à nouveau, les liens qui unissent éducation démocratie et citoyenneté :

L'éducation est la raison d'être des Francas, leur motif premier de revendication et de mobilisation pour rendre « l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

La démocratie est l'organisation qui garantit et organise la société de telle manière que soient applicables les Droits de l'Homme. Depuis 1989, les Droits de l'enfant engagent également de nombreux pays. Droits de l'Homme et Droits de l'enfant sont à la fois des objectifs à atteindre et des principes à respecter. Ils doivent inspirer les conditions de mise en œuvre et les méthodes de l'action éducative des Francas.

Donner à chaque individu la garantie de pouvoir se construire, en faisant lui-même la synthèse des influences auxquelles il est soumis et de celles qu'il produit, voilà pour les Francas ce qui caractérise le mieux une perspective d'éducation populaire. En d'autres termes, permettre à chacun, dès le plus jeune âge, de devenir citoyen en se confrontant aux autres, leur semble être une perspective incontournable de l'action éducative.

Le travail de promotion des droits de l'enfant, porté par des actions telles que le concours d'affiches "Agis pour tes droits" conçu, il y a une quinzaine d'années par les Francas de Seine Saint Denis vise à :

- informer les enfants et les adolescents sur les droits nécessaires pour l'exercice de la citoyenneté,
- leur donner des supports permettant d'exprimer un avis relatif à ces droits,
- leur donner une possibilité de réflexion sur la vie sociale, imbrication de droits et de devoirs,
- rassembler des acteurs éducatifs divers dans un projet relevant de l'Education populaire.

Le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" a acquis une dimension nationale concrétisée en 2009, par la participation de structures éducatives de 81 départements (métropole et DOM), et par la mise en place d'une phase finale événementielle. Il bénéficie du soutien du ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Jeunesse et du Ministère de la Culture et Communication.

Relayé dans une trentaine de pays, le concours d'affiches "Agis pour tes droits" s'affirme comme un vecteur du dialogue interculturel, de l'échange des regards sur la réalité des droits de l'enfant.

Règlement

Article 1

Afin de promouvoir les droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), et afin de valoriser le regard que les enfants, les jeunes et les adultes portent sur la réalité de ces droits, les Francas organisent sur le territoire national et au dehors, en coordination avec leurs partenaires européens et internationaux, le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits ».

Article 2

Le Concours d'affiches international “Agis pour tes droits” est ouvert à toute personne mineure ou majeure, dans le cadre scolaire, comme dans les temps extra scolaires, participant de façon individuelle ou collective.

Chaque participant ou groupe de participants doit s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

	Etablissements scolaires	Activités périscolaires, centres de loisirs
Catégorie 1	Ecole maternelle	Enfants de moins de 6 ans
Catégorie 2	Elèves CP, CE1	Enfants de 6 à 8 ans
Catégorie 3	Elèves de CE2 et CM	Enfants de 8 à 11 ans
Catégorie 4	Collégiens de 6e, 5e, 4e	Adolescents 11 à 14 ans
Catégorie 5	Collégiens de 3e et Lycéens de 2nde	Adolescents de 14 ans à 16 ans
Catégorie 6	Lycéens de 1ère et Terminale (cycle terminal)	Jeunes de 16 à 18 ans
Catégorie 7	Plus de 18 ans	

Article 3

Dans chaque département français participant (métropole et DOM), le Concours d'affiches international “Agis pour tes droits” est proposé et coordonné par l'Association départementale. La demande de bulletin d'inscription doit lui être adressée (voir carte des départements et coordonnées des associations départementales sur www.francas.asso.fr).

Dans les autres pays participants, le Concours d'affiches international “Agis pour tes droits” est coordonné par une association partenaire des Francas (voir coordonnées sur www.francas.asso.fr). Une demande doit lui être adressée pour connaître les modalités d'organisation particulières (calendrier, inscriptions).

Pour les départements et pays non participants, une demande de renseignements est à déposer auprès de Webmaster@francas.asso.fr.

Article 4

Les affiches réalisées par les participants ont pour objet de présenter leurs opinions sur la concrétisation des Droits des enfants (droits de protection, de prestation, de participation), en fonction d'une thématique annuelle. Pour 2010, le thème du concours porte sur la lutte contre l'exclusion, tout particulièrement en matière éducative, culturelle et de participation à la vie sociale.

Article 5

Les affiches sont réalisées exclusivement à plat, au format 40 X 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte lisible à distance (2 ou 3 mètres).

La fiche de présentation (format 21 X 29,7), remise aux participants lors de leur inscription, doit être obligatoirement collée au dos de l'affiche, elle permet aux participants de s'identifier, mais aussi de présenter leur réalisation et la démarche qu'ils ont suivie.

Article 6

Le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" se déroule en deux phases: une phase départementale et une phase nationale. Il s'achève fin novembre.

Pour la première phase, qui peut se dérouler de façon différente suivant les lieux, les dates de début et de fin de concours sont données par les opérateurs (Associations départementales des Francas ou associations partenaires pour l'International). Cette première phase s'achève par la réunion d'un Jury départemental (organisation et date communiquées par votre opérateur) ; et par la tenue d'expositions locales ou d'autres manifestations valorisant les réalisations.

Article 7

Le Jury départemental du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" examine l'ensemble des affiches parvenues dans le délai indiqué par l'opérateur et répondant aux trois critères obligatoires présentés dans l'article 5 (forme, texte, fiche de présentation).

Le Jury apprécie, au regard de la catégorie dans laquelle sont inscrits les participants: le message (originalité, clarté, lisibilité), l'aspect artistique (composition, techniques utilisées), et l'investissement des auteurs (cf. article 5 : fiche de présentation).

Il sélectionne un certain nombre d'affiches participantes à la 2e phase (nationale).

Article 8

La deuxième phase du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits" comporte l'exposition des affiches lauréates, dans le cadre d'un événement national et la réunion du Jury final.

La deuxième phase commence le lundi 22 novembre 2010 avec l'envoi des affiches sélectionnées par les jurys départementaux vers le lieu d'accueil de la phase finale.

Le nom de la ville accueillant la phase finale et la date de réunion du Jury final seront communiqués aux participants par les correspondants départementaux dans le courant du mois de mai.

Le Jury final apprécie toutes les affiches lauréates d'une même catégorie (cf. article 2).

Article 9

Les affiches sélectionnées par le Jury final sont regroupées et diffusées par :

- l'agenda "Agis pour tes droits 2011" offert à tous les candidats ayant participé à la première phase (jusqu'au dépôt de l'affiche pour le Jury départemental).
- une "galerie photos" pouvant servir aux Associations départementales des Francas et à leurs partenaires pour des actions de valorisation des droits des enfants.

Article 10

Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leur affiche, et de leur témoignage pour l'ensemble des supports du concours "Agis pour tes droits" (Agenda, Galerie photos, sites et blogs des Francas).

Les participants s'engagent à ne pas utiliser l'œuvre produite à des fins commerciales.

Article 11

Les opérateurs départementaux, ou internationaux habilités par la Fédération nationale des Francas, ont la latitude d'organiser tout évènement de nature à valoriser les affiches réalisées dans le cadre du Concours d'affiches international "Agis pour tes droits".

Le thème de l'édition 2010

Les droits de l'enfant, des clés pour notre éducation !

En 2010, le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre l'exclusion.

Les Francas ont choisi de contribuer à cette cause internationale en s'appuyant sur leurs spécificités : la dynamique de l'éducation populaire, l'intégration des enfants et des jeunes dans la société, et la volonté de leur permettre de vivre pleinement leur citoyenneté en utilisant les droits d'expression, et de participation qui leur sont reconnus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Le thème de l'édition 2010, avec l'utilisation des clés, évoque l'accès à la citoyenneté, le droit reconnu de vivre en citoyen dans tous les espaces de vie, et notamment à l'école, au centre de loisirs, dans la famille.

Ce thème amène à se pencher à nouveau sur le texte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour (re)découvrir des droits qui y sont inscrits, des droits sur lesquels les enfants peuvent s'appuyer pour grandir dans une sécurité matérielle et affective, et pour s'épanouir au contact des autres, avec les autres, construisant ainsi leurs propres défenses contre un certain nombre de facteurs d'exclusion.

Pour les Francas, les clés représentent également la compréhension du monde, de la société, la possibilité de prendre des responsabilités, de s'exprimer, de s'associer pour faire avancer ses idées. Cette citoyenneté active, à hauteur d'enfant, se réalise par l'implication de chacun, par la découverte de formes variées d'engagement : délégués de classe, conseils d'enfants ou de jeunes, associations et par la valorisation de ce que produit cette participation.

Les Francas souhaitent aussi dialoguer avec les adultes, parents, enseignants, animateurs de centres de loisirs sur l'exercice de leurs responsabilités. En effet, pour que l'enfant puisse être citoyen, il est indispensable que les adultes puissent l'accompagner, lui permettent de grandir et de développer ses aptitudes citoyennes (écoute, prise en compte des avis des autres, prise de décision collective, participation...).

Ainsi, au delà de la notion de « lutte contre l'exclusion », au sens strict, le thème du Concours d'affiches "Agis pour tes droits" 2010 interroge les enjeux d'une éducation à la citoyenneté, d'une conquête du Vivre Ensemble.

Les dix droits fondamentaux

Pour rendre accessibles les 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, pour les mettre à la portée des enfants, les Francas les ont résumés en 10 points principaux qui peuvent constituer une grille de lecture pertinente, des portes d'entrée pour une réflexion sur les droits de l'enfant :

1 - J'ai le droit à l'égalité en particulier entre filles et garçons.

2 - J'ai le droit de rêver, de rire, de jouer et de participer à des activités culturelles et sportives.

3 - J'ai le droit d'avoir une éducation.

4 - J'ai le droit d'être soigné et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge.

5 - J'ai le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions.

6 - J'ai le droit d'être aimé et respecté.

7 - J'ai le droit d'être protégé contre tous les mauvais traitements.

8 - J'ai le droit de penser, de m'exprimer et de donner mon avis.

9 - J'ai le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée.

10 - J'ai le droit de m'associer

Quelques outils faciles à construire, faciles à utiliser

L'objectif est de permettre aux enfants de faire émerger les notions : besoins, envies, droits, de s'exprimer sur leur vécu, et de créer entre les enfants et les adultes des discussions et des échanges sur les droits de l'enfant.

Exemples de jeux :

- Jeu d'image :

Faire des dessins identifiant des besoins, des envies, comme par exemple : une école, une chaîne-hifi, un vélo, des activités, de l'eau, pratiquer une religion, des vêtements dernier cri, s'exprimer, un ordinateur personnel, des soins, des bonbons, sa propre chambre...

En faire des petites cartes de couleurs. En distribuer à chaque groupe d'enfant, et leur demander de les classer en besoins, et envies. Ensuite retranscrire en grand groupe dans quelle catégorie ont été classées les différentes cartes, pourquoi, expliquer les mots et en discuter.

- Jeu de photo (pour les plus jeunes) :

Faire des images format photo à l'aide d'images (de magazines...) d'une chambre avec des jouets, des photos de famille avec des gens différents, d'un panier de denrées, d'une école à l'étranger...

Discuter en petit groupe des photos : Qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est pour tout le monde pareil ? Est-ce que c'est obligatoire ? Est-ce que toi tu as ça ?

Faire ressortir à partir d'une conversation ce qui choque, interpelle, pose question... Aborder les droits de l'enfant.

- Jeu d'expression

Le but du jeu est de faire deviner aux enfants spectateurs le mot, ou l'action, de la scène jouée.

Tous les enfants piochent un petit papier sur lequel est écrit une action ou un mot suivant un thème choisi : une injustice déjà vécue, une inégalité, différents, pareils... Après un temps de réflexion, chacun leur tour, ils interprètent devant les autres enfants qui tentent de deviner la scène.

Après chaque scène, tous les enfants avec l'adulte discutent des improvisations jouées, personnages, paroles, pourquoi les enfants spectateurs ont pensé à cela, qu'est ce qu'ils ont envie de changer, de faire, et comment agir ?

- Histoire relais (pour les plus jeunes) :

Le but du jeu est de raconter une histoire tous ensemble.

L'adulte donne une situation de départ : personnage, lieu, piste...

Chacun leur tour les enfants racontent un petit bout de l'histoire.

Une fois l'histoire finie, on fait un point avec les enfants : Pourquoi le personnage a-t-il fait cela ? Qu'est ce qui vous a paru difficile pour lui ?

On peut par la suite demander aux enfants d'illustrer l'histoire.

Les Francas vous proposent leurs outils :

- Collection des fichiers « Viens jouer » (disponibles auprès de votre correspondant départemental) :

D'autres idées

Il peut être aussi intéressant de partir de paroles de chansons qui traitent du sujet, de revues de presse, d'émissions de télévision, journaux, expositions, articles de la Convention Internationale des droits de l'enfant (C.I.D.E.).

La composition de l'affiche

Le titre, le slogan

A la façon d'une publicité, d'une manifestation, d'une campagne électorale, d'un spot publicitaire, il doit attirer les passants, et convaincre ceux qui le lisent. Il ne doit comporter qu'une seule idée exprimée, avec des mots simples et utilisés par tous. Il doit être percutant, interpellant et mobilisateur.

Faites plusieurs essais, et choisissez celui qui vous semble le plus pertinent.

Pour trouver des rimes, vous pouvez vous exercer en jouant au jeu suivant :

On choisit un mot, et on recherche d'autres mots se terminant par le même son. Ensuite, on écrit un texte, un poème avec tous les mots trouvés, en utilisant le moins de mots possibles extérieurs à cette liste.

Du titre à l'affiche

L'image que vous allez créer doit illustrer le titre. Pour vous exercer, vous pouvez faire le jeu suivant :

Découpez dans des magazines, des journaux... plusieurs images de publicités, cachez ou découpez le titre ou message, et demandez à d'autres d'associer images et titres, ou à partir d'une image, de créer un titre et vice versa.

Quelques exemples de titres

- En rimes : "*Dans ma ville, il y a un toit... pour toi*"
- Ou en prose...

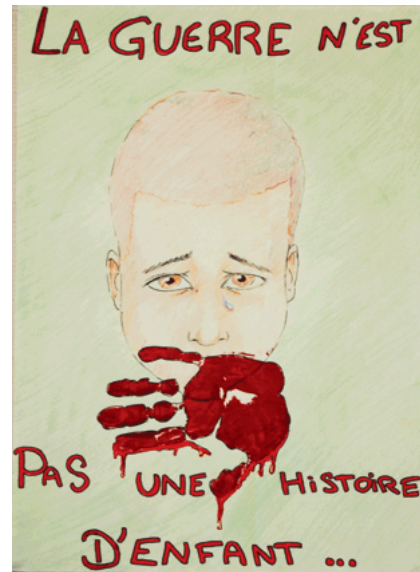
Une affirmation : "*Ne pas s'amuser nuit gravement à la santé*"

Une demande : "*Ne nous obligez pas à faire ça !*"

Il peut être intéressant de s'appuyer sur des Ateliers Slam pour "fabriquer" les titres.



“Quand j’agis, je grandis”
Centre de loisirs maternel Bois Perrier
(Rosny sous Bois – 93)



"La guerre n'est pas une histoire d'enfant"
Les Francas d'Ile de France /
Approfondissement BAF

Le choix des procédés techniques

Pour réaliser l’affiche, différentes techniques peuvent être utilisées : le dessin, la peinture, le collage... On peut choisir de réutiliser des images, des photos dans des journaux, des magazines. On peut aussi décider d’associer différentes techniques dans une même composition. Les procédés peuvent être choisis en fonction du message à faire passer, mais aussi en fonction des envies et des goûts des participants.

Les affiches devront impérativement être au format 40 cm x 60 cm, et ne pas comporter d’éléments en relief.

Le choix des couleurs

Les couleurs auront une grande importance dans la perception de votre affiche. Chaque couleur provoque un effet, un ressenti différent. Le jaune est considéré comme tonique. Le rouge est dynamique. Le vert apaise. Le bleu calme. L’orange stimule. Le violet entraîne à la rêverie...

Selon les cultures, ces ressentis peuvent être différents.

Vous pouvez choisir les couleurs dominantes de votre affiche en fonction de ces critères, mais aussi bien sûr en fonction de vos goûts personnels.

Vous pouvez aussi réfléchir sur la manière dont les couleurs s’associent entre elles, et l’impact de cette association sur la visibilité. Le noir sur blanc est considéré comme l’association la plus visible, alors que le vert sur rouge sera beaucoup plus difficile à percevoir. Expérimentez, essayez, testez.

Fiez-vous à vos impressions, à vos goûts, à vos envies.

L'orientation : Portrait ou paysage ?

Vous devez choisir l'orientation de l'affiche qui convient le mieux à la présentation de votre sujet.

Si votre affiche représente un seul arbre tout en hauteur ou des immeubles dans une ville, elle se prête peut-être plutôt à une composition verticale. Vous choisirez alors de réaliser une affiche verticale (ou portrait).

Si l'illustration représente une scène de la vie avec une action qui se déroule dans un espace très vaste, vous choisirez alors sans doute de réaliser une affiche horizontale (ou paysage).

Ces remarques sont indicatives.

Le sens de lecture des images

Notre sens de lecture des images est lié à nos réflexes de lecture du texte.

Les personnes alphabétisées avec l'alphabet latin ont acquis l'habitude d'une lecture de gauche à droite, alors que ceux qui ont appris l'alphabet arabe lisent naturellement de droite à gauche. Ainsi, on peut mettre en place un parcours de l'oeil dans l'affiche, en considérant (si on a l'habitude de l'alphabet occidental, par exemple) que le spectateur de l'affiche découvrira dans l'ordre les éléments de la gauche vers la droite. On peut ainsi construire un parcours qui fera prendre conscience des éléments les uns après les autres dans l'ordre qu'on aura choisi.

Pour donner un côté dynamique à son affiche, on choisira d'orienter les actions, les objets, les personnages dans le sens naturel de la lecture. Composer son affiche dans le sens contraire est généralement considéré comme moins efficace, porteur de moins d'impact.

Les lignes de force et les zones d'impact

Pour accentuer encore l'impact de son affiche, on peut choisir de la composer en fonction d'une organisation par lignes de force. On peut, par exemple, placer les éléments les plus importants de son affiche, ceux que l'on veut mettre en valeur, au centre de l'affiche ou suivant des axes forts.

Il s'agit de zones de l'affiche qui retiennent particulièrement l'œil, et qui renforceront la visibilité des éléments en question.

Les références visuelles

Il peut parfois être intéressant de faire référence à une œuvre picturale connue.

Il ne s'agit pas de plagier, mais bien de faire un clin d'œil à un tableau, à une photo qu'on a pu découvrir dans une démarche de recherche plastique, en se déplaçant dans un musée, ou en ouvrant un livre d'art. En effet, pourquoi ne pas également utiliser le Concours comme un moyen de sensibilisation artistique, en lien avec les enseignants et les intervenants d'arts plastiques ?



Détail des « 3 âges de la vie » de Klimt (1905)
revisité par le Centre de loisirs Majorque de Perpignan (66) en 2005.

L'affiche 2010



L'affiche de promotion du concours 2010 reprend la thématique des clés qui permettent aux enfants de vivre pleinement leur citoyenneté, de participer à la vie de la Cité, d'être acteurs de leur propre éducation, et de construire leurs défenses contre un certain nombre de facteurs d'exclusion.

Le titre invite les participants du concours à réfléchir sur l'effet que peuvent avoir les droits de l'enfant dans le processus d'éducation, dans l'approche du "Vivre ensemble".

La coéducation est également à l'honneur puisque les acteurs éducatifs que sont l'école, la famille et le centre de loisirs sont mis en avant. Les mains représentant un parent, un enseignant, un animateur donnent à l'enfant, chacune à sa manière, les clés de compréhension du monde, de la société, lui confient "les clés de l'éducation" et lui permettent d'accéder à l'expression, à la participation, à la prise de décision, à des formes de responsabilités.

La complémentarité des actions éducatives est renforcée par le jeu des couleurs qui constituent un ensemble harmonieux.

Un clin d'œil graphique au plafond de la Chapelle Sixtine peint par Michel Ange peut être noté en arrière plan. Il pourra faire l'objet d'une recherche, et suggère à ceux qui le souhaitent de se réapproprier des œuvres classiques dans la réalisation de leur affiche.

Des ressources

Pour construire votre affiche, vous aurez certainement besoin de vous procurer des informations sur le thème que vous souhaitez aborder.

Vous pouvez peut-être trouver de la documentation à la bibliothèque, dans votre école ou votre établissement scolaire, auprès de professionnels, d'enseignants, d'animateurs...

Sur Internet, de nombreux sites sont consacrés aux droits de l'enfant et à des thématiques spécifiques.

Pour s'informer

Le site national des Francas	http://www.francas.asso.fr
Le blog des Francas de Seine-Saint-Denis	http://francasseinesaintdenis.joueb.com
Le site international de l'Unicef	http://www.unicef.org
Le site de l'Unesco	http://www.unesco.org
Site défenseur des enfants	http://www.defenseurdesenfants.fr
Un site sur les enfants-soldats	http://www.child-soldiers.org
Le site de Handicap International	http://www.handicap-international.org
Les droits humains dans toutes les langues	http://www.boes.org/un
Le site de Terre des Hommes	http://www.terredeshommes.org
Histoire des droits de l'enfant	http://www.droitshumains.org
Site de l'association enfants du monde - droits de l'homme	http://www.emdh.org
Site de DEI-France	http://www.globenet.org/enfant/
Droits partagés	http://droitspartages.org
Les petits citoyens	http://www.lespetitscitoyens.com/
Le site du droit des jeunes	http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/

Pour agir

Envie d'Agir	http://www.enviedagir.fr/sommaire.php3
Défi pour la terre	http://www.defipourlaterre.org
La Voix des jeunes	http://www.unicef.org/voy/french/index.php
Amnesty International	http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/agir/
In-Terre-Actif (Canada)	http://www.in-terre-actif.com/fr/
Enfants du Monde – Droits de l'Homme / Le coin des enfants	http://www.emdh.org/emdh/html/page_type_enf.html
Mouvement de la Paix	http://www.mvtpeix.org/
CLEMI : Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information	http://www.clemi.org/
Le site « Jeunes » de l'Unicef	http://jeunes.unicef.fr/
Le site du droit des jeunes	http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/
Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes	http://www.apcej.com/
Le blog des Atec	http://atec.joueb.com
Juniors Associations	http://www.juniorassociation.org/
Brochure Unesco « Les droits de l'enfant : agir au quotidien »	http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001202/120243fo.pdf
Association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune	http://www.jetsdencre.asso.fr/
Les conseils de la jeunesse	http://www.conseilsdelajeunesse.org/
Copain du monde	http://www.copaindumonde.org/
Tapori – ATD Quart Monde	http://www.tapori.org/site/
Anacej	http://www.anacej.asso.fr/

Les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique de l'Education Nationale disposent de nombreux ouvrages, et outils, consacrés aux droits de l'enfant. Vous pouvez prendre contact avec le centre de documentation pédagogique de votre département, ou consulter le site national : <http://www.sceren.cndp.fr>

La sélection et l'exposition locale

Une sélection locale, menée par un jury local qui va choisir, selon des critères préétablis, les affiches réalisées sur un même territoire qui iront à la sélection finale. La sélection locale et l'exposition locale sont avant tout des temps et des espaces permettant de valoriser publiquement la démarche des enfants, et des jeunes sur le territoire.

Pour ce qui est de cette sélection, une personne relais au local sera chargée de son organisation. Pour plus d'infos, contactez les Francas de votre département.

Une sélection finale, menée par un jury particulier, choisira parmi les affiches sélectionnées localement les affiches lauréates.

Ces 120 affiches seront répertoriées en 7 catégories.

Les affiches lauréates forment une exposition qui tourne durant l'année, et que chaque structure qui le souhaite peut emprunter.

La composition du jury local

Un certain nombre de personnes peuvent être sollicitées en raison de leur implication dans les actions droits de l'enfant : les pilotes et copilotes des comités locaux, des militants Francas... Cependant d'autres personnes doivent y être invitées, des élus, des professionnels, des enfants...

Le jury local pourra être composé comme suit, dans la mesure du possible :

- Un président : il peut s'agir d'une personnalité de la ville, d'un représentant du comité local...
- 4 à 7 membres adultes au minimum : ces personnes représentant au mieux les différents domaines et différentes institutions (la municipalité, le département, l'éducation nationale, les parents, le graphisme, l'enfance, l'associatif...).
- 4 à 5 enfants et jeunes (non participants au concours).

Les critères

Ils sont préétablis par la coordination nationale.

Ainsi chaque jury local possède les mêmes critères :

- Le titre, le message.
- La technique, le visuel, l'image.
- L'investissement des participants dans leur projet d'affiche.

Les affiches sont réalisées exclusivement à plat, au format 40 X 60 (cm). Elles comportent obligatoirement un élément de texte (slogan) lisible à 4 mètres.

La fiche de présentation, remise aux participants lors de leur inscription, doit être obligatoirement collée au dos de l’affiche, elle permet aux participants de s’identifier, mais aussi de présenter leur réalisation, ainsi que la démarche empruntée.

Le jury dans le département de :

Critères pris en compte lors des sélections locales

Le titre : le message

Lisibilité

Le titre est-il visible, lisible, n’est-il pas trop long ?

Originalité

Le message est-il humoristique ? Poétique ?

Clarté

Le message a-t-il du sens ? Est-il clair et compréhensible ?

Relation texte/image

L’image est-elle au service du titre ?

Impact du slogan

Le titre engage-t-il à l’action ? Est-il mobilisateur ? Fait-il réfléchir ?

L’aspect artistique : la technique, la forme

Impact visuel

L’affiche attire-t-elle l’oeil ? L’ensemble est-il harmonieux ?

Les couleurs sont-elles choisies en fonction du message ?

Lisibilité du texte

Le texte est-il lisible à 4m ? (couleur et hauteur des caractères, calligraphie...)

Composition : lecture de l'image, parcours de l'œil

Quel chemin parcourent vos yeux sur l'affiche ?

Est-ce pertinent ?

L'organisation des différents éléments permet-elle une lecture rapide et efficace de l'ensemble ?

Technique utilisée

La technique (photo, peinture, graphisme, montage...) est-elle originale ?

Esthétique

L'affiche vous semble-t-elle belle ? (C'est une notion subjective).

L'investissement des auteurs dans leur affiche

(Présence des auteurs lors du jury local)

Présentation de l'affiche

Explication de la démarche, des étapes qui ont amené à cette affiche, des échanges, des réflexions qui se sont opérés dans le groupe des rencontres extérieures.

Présentation du groupe

Comment le groupe s'est-il organisé ?

Répartition des tâches.

Rôle de chacun.

Perspectives

Qu'est qu'on fait, après :

- Les envies
- Les constats ; qu'est que ça va changer ?
- Et au quotidien ?

Concours d'affiches international

"Agis pour tes droits" 2010

Ce document a pour but de mieux vous connaître, de présenter votre affiche aux membres des jurys du Concours, de retracer les étapes de la conception de l'affiche et les actions en perspective.

Structure :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Auteurs de l'affiche

Nom	Prénom	Âge

Titre de votre affiche

--

Présentation de l'affiche

Notez ici les étapes de la conception de l'affiche, le message à faire passer, comment s'est organisé le groupe dans la conception et la prise de décision, ce que vous y avez gagné, ce qui se passe au quotidien, ce que l'on fait après l'affiche...

Le mot des participants

Le mot des accompagnateurs